

LA LETTRE EN CAMPAGNE



N°2 - 10 OCTOBRE 2018 - AVANÇONS ENSEMBLE LES PIEDS SUR TERRE

ÉDITO

**Un projet solide
pour avancer
ensemble les
pieds sur terre**



Le projet qui est le socle de notre campagne, ce projet qui, nous en sommes convaincus, fait notre force face à nos adversaires, a été construit très naturellement. Nous n'avons eu qu'à rassembler les réflexions et les travaux menés avec vous tous, avec nos deux réseaux, au cours des dernières années.

Il est fondé sur une prise de position, celle du réalisme. Nous connaissons l'agriculture de notre pays dans toute sa diversité, nous connaissons les femmes et les hommes qui la font. Nous connaissons ses forces, ses faiblesses, ses incertitudes. Nous connaissons le contexte national, européen, mondial dans lequel nous évoluons, nous connaissons les attentes de la société, nous savons qu'elles évoluent. Nous savons toutes les exigences qui s'imposent à nous.

Nous ne leur tournons pas le dos, mais nous leur faisons face, avec responsabilité. Nous refusons de les subir, et nous pensons que c'est à nous, agriculteurs, de choisir comment y répondre. Nous voulons avancer, oui, résolument, mais en reprenant la main sur la cadence, en ne laissant personne au bord du chemin. Il n'y a qu'avec ce projet JA+FNSEA que les agriculteurs seront vraiment acteurs de leur avenir. Alors, ce projet, consultez-le imprégnez-vous-en, adaptez-le aux enjeux et aux objectifs de vos territoires, faites-le vôtre et partagez-le !

Jérôme Despey, Secrétaire général de la FNSEA
Samuel Vandaele, Secrétaire général des JA

Retrouvez le projet [en ligne](#)



A FAIRE DANS LES DEPARTEMENTS

AVANT LE 15/10



RÉVISION ET CONTRÔLE DES
LISTES ÉLECTORALES PROVISOIRES /
CHANGEMENTS DE COLLÈGE

AGENDA

11 octobre

- **Patrick Bénézit**, Secrétaire général adjoint et **Joël Limouzin**, Vice-président de la FNSEA **sur la sécheresse dans le Cantal**
- **Daniel Prieur**, Secrétaire général adjoint de la FNSEA **sur la ruralité à Besançon**

17 octobre

- **José Jaglin** et **Daniel Prieur**, Secrétaires généraux adjoint de JA et de la FNSEA **sur les EGA en Corrèze**
- **Rencontre entre les Outre-Mer et les Secrétaires généraux de JA à Paris**
- **Jérôme Despey**, Secrétaire général de la FNSEA **sur ECA2019 en Guadeloupe**



GRAND FORMAT

Pas encore le grand soir fiscal mais de nouvelles ouvertures !!



Mettre en place une politique de protection contre les aléas, renforcer la compétitivité des exploitations, accompagner la transmission et l'installation, favoriser la diversification... Tels sont les objectifs des mesures proposées par JA+FNSEA dans le cadre de la réforme de la fiscalité agricole. Après six mois de travaux avec le Gouvernement, les lois de finances reprendront nombre de nos propositions, dont la création d'une épargne de précaution enfin accessible. Simple d'utilisation, celle-ci s'impose comme une solution efficace face à la montée croissante des aléas climatiques, sanitaires et économiques. Mais au-delà, nous réclamons également un plan transmission/installation ambitieux et un abattement JA attractif.

D'ACCOMPAGNEMENT

INTERVIEW CROISÉE

Robert Verger, Président de la Commission sociale et fiscale de la FNSEA, et Basile Fauchoux, responsable du dossier fiscalité à JA

L'épargne de précaution répond-elle aux attentes de la profession ?

RV : Le mécanisme présenté par le Gouvernement offre enfin aux agriculteurs un véritable outil de gestion de leurs entreprises. Les plafonds de déduction sont relevés, l'obligation d'épargne maintenue à 50 % des sommes déduites et la réintégration désormais totalement libre. De plus, il est possible d'épargner en stocks de vins, fourrages ou bovins. Nous travaillons néanmoins à l'augmentation du plafond pluriannuel pour le proportionner à la taille de l'exploitation.

Et pour les autres demandes : ont-elles été traitées à la hauteur de vos attentes ?

RV : C'est globalement positif ! L'exonération des plus-values professionnelles a été maintenue de haute lutte. Le passage à l'impôt sur les sociétés facilité. Un mécanisme de blocage de la valeur des stocks est attendu... Nous continuons à travailler pour obtenir satisfaction en matière de transmission et d'investissement.

Que pensez-vous de la réforme de l'abattement fiscal spécifique aux jeunes agriculteurs ?

BF : Le projet de loi de finances propose de maintenir l'abattement JA de 100 % mais dans la limite de 2 SMIC et, au-delà et dans la limite de 4 SMIC, d'appliquer un abattement partiel (60 % ramené à 30 % au titre des 4 années suivantes). Cette proposition n'est pas acceptable. Il faut augmenter ces plafonds pour maintenir un dispositif d'installation aidée attractif.

La réforme de la fiscalité agricole prend-t-elle suffisamment en compte la transmission ?

BF : Augmenter le plafond d'exonération des droits de mutation pour les baux à long terme et simplifier le Pacte Dutreil sont des mesures intéressantes mais nous devons aller plus loin, en particulier pour des installations hors cadre familial. JA+FNSEA demandons un véritable plan transmission/installation qui accorde des avantages fiscaux aux cédants afin de permettre la transmission d'exploitations viables et vivables.

ACQUIS SYNDICAUX

+ Epargne de précaution simple et souple d'utilisation

+ Prorogation de 3 ans de la détaxation du GNR

+ Triplement du plafond d'abattement pour les transmissions par bail à long terme

+ Accès à l'impôt sur les sociétés facilité

+ Blocage de la valeur des « stocks à rotation lente »

+ Exonération des taxes locales pour les activités de diversification...

TOUS EN ACTION

À VOS CÔTÉS AU QUOTIDIEN



JA+FNSEA en soutien aux éleveurs après l'incendie criminel d'un abattoir

Vendredi 5 septembre, Christiane Lambert, accompagnée des Présidents FRSEA AURA, FDSEA et JA de l'Ain, s'est rendue à l'abattoir Gesler d'Hottonnes (Ain). Suite à l'incendie criminel qui s'est déclaré dans la nuit du 28 septembre, la Présidente de la FNSEA a dénoncé la responsabilité des associations extrémistes et réaffirmé le soutien de JA+FNSEA aux éleveurs et à la filière viande dans son ensemble.

Nouvelle Aquitaine : encourager l'engagement des femmes

Aujourd'hui, 111 000 chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole sont des femmes. Pourtant, elles sont encore trop peu nombreuses à exercer des postes à responsabilité. La Commission Régionale des Agricultrices de Nouvelle Aquitaine a créé un livret afin d'encourager les agricultrices à la prise de responsabilité en dehors des exploitations. Il se compose de témoignages de responsables sur leur engagement. Vous pouvez télécharger le guide [ici](#).

JA+FNSEA AURA remettent le pipeau d'or au Ministre de l'agriculture

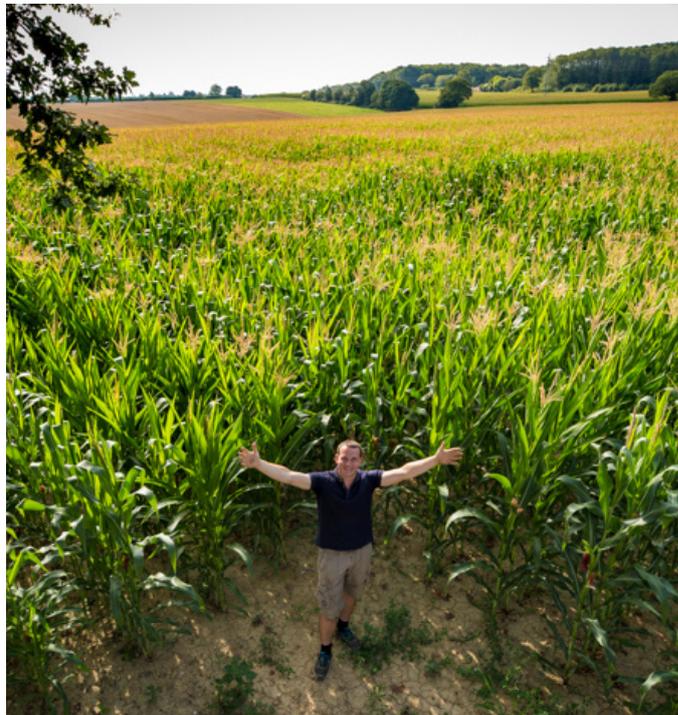
A l'occasion du Sommet de l'Élevage, la FRSEA Massif central, associée aux Présidents JA AURA et FRSEA AURA, FNO, FNB et FNPL, a rencontré Stéphane Travert. L'occasion d'évoquer la sécheresse, les EGA, les prédateurs et le respect des enveloppes ICHN et PCAE. Face au peu de réponses concrètes du ministre de l'Agriculture, une centaine d'agriculteurs JA+FNSEA lui a ensuite remis le pipeau d'or et un coton tige géant.



ILS ONT OSÉ

Pour le Président de la CR, il faut « tirer un trait sur la vocation exportatrice »

A la FNSEA et à JA, nous pensons au contraire que l'agriculture française est diverse et nous refusons d'opposer les modèles. Export, circuit court, circuit long : nous portons l'ambition de produire pour tous les marchés car nous sommes capables de répondre à l'attente de tous les consommateurs. Nous produisons une alimentation saine et de qualité et nous devons en vivre dignement grâce à des prix rémunérateurs.



LA PAROLE AUX FILIÈRES



AGPB : Enfin on fait confiance aux agriculteurs

L'AGPB et la FNSEA, se battent depuis des mois pour transformer la déduction pour aléas en un véritable outil d'auto-assurance facilement utilisable pour faire face aux risques climatiques et économiques.

Les mesures annoncées dans le budget 2019 reprennent nos propositions :

- un plafond pluriannuel maintenu à 150 000 €,
- un plafond annuel proportionné au bénéfice de l'exploitation qui passe de 27 000 € à 41 400 € et maintien de la transparence des GAEC et des EARL,
- une durée d'utilisation de 10 ans au lieu de 7,
- une totale liberté de réintégration sans condition ni pénalité financière.



L'IDÉE EN +

BONNES PRATIQUES

Les réseaux sociaux, votre vitrine syndicale

Avec des utilisateurs variant du grand public aux professionnels, en passant par la presse, les réseaux sociaux sont devenus incontournables dans toute campagne de communication, ou d'influence. Dès que vous communiquez, demandez-vous toujours quels sont vos objectifs, messages, et cibles à atteindre. Quelques bonnes pratiques :

Social : faites vivre les réseaux sociaux comme un compte rendu de votre action, une visualisation du terrain. Montrez-y votre quotidien !

Expertise : diffusez vos positions et vos revendications en choisissant le réseau le plus adéquat !

Interactivité : échangez avec les utilisateurs qui commentent, participent à la discussion et vous interpellent.



Réactivité : argumentez vos idées de manière pragmatique et réfléchie. Mais attention, réagir systématiquement n'est pas toujours la meilleure solution !

Quels réseaux sociaux, quelles cibles ?

 Facebook est destiné au grand public et en particulier aux agriculteurs (31,5% l'utilisent).

 Twitter est destiné aux institutionnels et à la presse. Ce réseau social très réactif est scruté tous les jours par les journalistes : à garder en tête !

 Youtube est tout public : il sert la plupart du temps de bibliothèque publique pour vos vidéos.

PAROLES DE MILITANTS

SENSIBILISER LES AGRICULTEURS ET MISER SUR LA PROXIMITÉ

Interview de David Chauve, Président de la FNSEA Puy-de-Dôme et de Baptiste Arnaud, Président de JA Puy-de-Dôme

Comment se passe la campagne pour vous ?

DC : Nous sommes en phase de préparation, après 5 années à travailler sans relâche pour recréer du lien entre les agriculteurs et les syndicats. Nous sommes vigilants car nous remarquons que la plupart des agriculteurs ne sont pas encore sensibilisés aux élections Chambres d'agriculture, il faut veiller à les mobiliser et les faire voter !

Sur quoi misez-vous pour gagner ?

BA : Nous irons dans tous les cantons et dans de nombreuses réunions locales afin d'échanger avec les agriculteurs. Nous voulons aussi recentrer le travail de la Chambre dans le futur, sur les petites régions agricoles afin de redynamiser le réseau de proximité dans lequel les agriculteurs se retrouvaient beaucoup avant 2013. Nous voulons repartir à zéro dans la future liste, elle doit éviter de ressasser le passé et avancer dans les débats.

Avez-vous un conseil de campagne à donner ?

BA : Il ne faut pas vendre du rêve aux agriculteurs : si nous nous engageons sur des axes de travail et sur des projets, il faut être en mesure de les tenir.

En quoi le lien JA+FNSEA est une valeur ajoutée ?

BA : Nous, les JA avons besoin de l'expérience de nos aînés et la FNSEA a besoin de notre dynamisme et de notre renouvellement. Ce sont deux syndicats complémentaires.

DC : Il faut que tous les agriculteurs aient conscience que les Chambres sont les premiers interlocuteurs de l'Administration. Si nous n'avons pas les Chambres, nous aurons moins de poids pour appuyer nos demandes auprès de l'Etat.

 **DE COMBATS**

Élections Chambres d'agriculture
du 7 au 31 janvier 2019

Pour plus d'informations :

www.ensemblelespiedssurterre.fr
contact@ensemblelespiedssurterre.fr



#LESPIEDSSURTERRE